## COMMUNE DE CHAPAREILLAN DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice 23 Présents 20 Votants 21

L'an deux mille vingt-trois **le 02 mai,** le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 avril 2023

<u>Présents</u>: Martine VENTURINI, Valérie IMBAULT-HUART, Fabrice BLUMET, Emmanuelle GIOANETTI, Roland SOCQUET-CLERC, Valérie SACLIER, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Annalisa DEFILIPPI, Gisèle MOTTA, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, Franck SOMMÉ, Christopher DUMAS, Jean MIELLET, Olivier BOURQUARD, Nathalie UCHET, René PORTAY, Jean-Michel CHALONS.

Absents et Excusés : Malika MANCEAU, Suan HIRSCH, Bruno BERLIOZ (pouvoir à Jean MIELLET)

OBJET: TARIFS COMMUNAUX - SERVICE ENFANCE 28 - 02/05/2023

Après avoir entendu le rapport de Madame Emmanuelle GIOANETTI adjointe au maire, et sur sa proposition,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de voter les tarifs de la commune applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2023 comme référencé dans le tableau ci-annexé pour le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, l'ALSH extrascolaire.

Le conseil municipal adopte à 17 voix pour et 3 voix contre Jean MIELLET (porteur du pouvoir de Bruno BERLIOZ), Olivier BOURQUARD et 1 abstention Jean-Michel CHALONS

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. POUR EXTRAIT CONFORME

Affiché le : 0 9 MAI 2023

Martine VENTURINI

Maire